

Le CIEM

Collectif Interassociatif Enfance et Media

Dossier coordonné par

Sophie Jehel (chercheur au laboratoire CARISM / IFP - Université de Paris II, Membre du Conseil scientifique du CIEM)

Divina Frau Meigs (Professeur à l'Université de Paris 3 - Sorbonne, Membre du Conseil scientifique du CIEM) et

Christian Gautellier (Vice Président du CIEM, directeur des publications et du département « Enfants, écrans, jeunes et médias des CEMEA)

Télévision pour les bébés : un danger pour leur santé, pour leur développement et pour leur éducation

Les documents présentés, ici sous forme d'annexes à l'argumentaire du CIEM (« Le CIEM alerte les parents et les éducateurs, interpelle les responsables de la protection des mineurs français et européens et demande aux pouvoirs publics l'interdiction de la commercialisation de chaînes pour bébés... » voir site <http://www.collectifciem.org/spip.php?article64/> permettent d'approfondir les enjeux soulevés par les chaînes bébés ou de donner des références scientifiques aux risques énoncés.

Annexe 2 - Enjeux éducatifs

Il est difficile à cet âge de distinguer complètement les enjeux psycho-affectifs des enjeux éducatifs. Les instances éducatives doivent tenir compte particulièrement dans cette période clé de mise en place des fonctions élémentaires des besoins psycho-affectifs du bébé.

L'éducation des très jeunes enfants est fondamentalement liée à toutes les situations qui favoriseront son développement psycho moteur et sa relation aux objets réels qui l'entourent. La dimension relationnelle et donc affective avec des adultes, principalement les parents mais pas seulement, est essentielle. Une relation régulière à un monde d'images, médiatisées par une machine, la télé, n'a pas sa place dans les premiers stades de développement des très jeunes enfants (Voir aussi l'annexe 1, les enjeux psycho affectifs).

Des activités totalement inadaptées pour les bébés

Comme le dit Elisabeth Bathon Hervé de l'Unaf, « les bébés ont autre chose à faire que de regarder la télévision. L'émergence de chaînes pour bébés a été à l'origine d'une étude récente conduite par une équipe de chercheurs américains. Selon ceux-ci il semblerait par exemple qu'en dessous de deux ans un enfant ne peut retrouver un jouet caché sous ses yeux quand cette scène est représentée à l'écran. En revanche il est en capacité de retrouver le jouet lorsque ce dernier a été caché derrière une fenêtre. De plus, à cet âge, les bébés ne sont pas en mesure d'associer correctement le monde en deux dimensions de la télévision avec les trois dimensions de leurs expériences du monde réel. Par conséquent, non seulement la télévision en dessous de deux ans n'est ni utile, ni adaptée à l'enfant, mais elle peut présenter des risques ». (voir texte in extenso sur le site www.unaf.fr)

Le caractère immature des jeunes enfants pour la consommation d'images est souligné également par Claude Allard, pédopsychiatre : « c'est à partir des sensations corporelles que l'enfant entre en interaction avec le monde est construit son identité ; pour qu'il puisse se situer par rapport aux images audiovisuelles, encore faut-il qu'il ait acquis les compétences nécessaires c'est-à-dire sa propre capacité de représentation du monde. »¹

De plus la télévision induit une nervosité excessive chez les bébés. L'étude canadienne de W.L. Josephson sur « les effets de la violence télévisuelle sur les enfants selon leur âge » de 1995, mentionne la fatigue des bébés de 3 mois après visionnage de 6 minutes. Elle indique que des enfants de 6 mois peuvent regarder plus longtemps, pendant 16 minutes, mais que la plupart des bébés placés devant la télévision ne la regardent que pendant 10% de leur temps.

L'accompagnement parental risque d'être un leurre

Lorsque l'on regarde de plus près le « projet » de ces chaînes pour bébés, l'on s'aperçoit qu'elles s'adressent finalement aux parents. Il s'agit de garantir leur tranquillité et leur permettre de s'appuyer sur ces chaînes comme mode d'occupation voire de garde ponctuelle. On peut dire que ces usages de la télévision s'inscrivent dans des rapports de consommation « bouche trou » en absence d'autres propositions ou situations d'activités, par exemple motrices, ludiques, seules pour l'enfant ou avec une présence humaine. Ou encore, l'enfant sera laissé seul dans son environnement de vie (son lit, son parc, son transat, etc.) avec un téléviseur allumé en permanence. Ces situations de consommation de télévision « tapisserie », où l'on abandonne un bébé seul devant un flux d'images télévisuelles sont également à supprimer. Ce type de recommandations visant à supprimer les usages « bouche trou » ou « tapisserie » de la télévision font partie globalement des conseils donnés en général aux parents quel que soit l'âge de leurs enfants, et donc de privilégier les usages « choisis » ou négociés.

Les responsables de ces chaînes répondent à ces différentes critiques en transférant aux parents l'entière responsabilité de l'usage de la télévision qui sera fait au domicile de l'enfant : ils conseillent ainsi une écoute accompagnée par le parent. Or ce genre de chaîne risque d'être utilisé par les parents pour gérer leur stress lorsqu'ils sont débordés par leurs tâches quotidiennes et n'imaginent pas d'autres moyens pour occuper leurs enfants². Si tant est qu'elle soit suffisante par rapport à l'ensemble des risques que l'on peut redouter, la situation d'accompagnement risque donc d'être minoritaire.

La chaîne concurrente Baby TV raconte d'ailleurs assez franchement comment est née l'idée d'une chaîne pour les bébés, et montre bien que l'utilisation d'une telle chaîne pour l'endormissement des bébés est au cœur de son projet : « La chaîne BabyTV est née suite à une nuit blanche passée à rembobiner une cassette vidéo enfantine à la demande d'un bambin qui ne trouvait pas son sommeil. Nos créateurs imaginèrent alors un service permettant d'accéder facilement à des programmes destinés spécialement aux tout petits, et ceci 24 heures sur 24. Dans notre monde d'aujourd'hui, où les médias ont une part prédominante, ils ont ressenti le besoin d'offrir aux parents un service télévisé auquel ils pourraient faire confiance. »³

Promouvoir un véritable service public d'éducation du jeune enfant

En France il existe pour cette période de la primo-enfance des propositions éducatives collectives, en dehors de la famille : crèches, assistance familiale, inscrites souvent dans le cadre de politiques publiques nationales et locales. Dans ces projets de chaînes pour bébé, il y a ainsi une dimension culturelle qui ne correspond pas à la nôtre : en Israël comme en

¹ Conférence de janvier 2007 à Anthea, voir aussi www.anthea.fr).

² Voir la thèse de Rebecca Calhoun Parent Perspectives on Their Young Child's Television Viewing.

³ Cf Trouvé sur le site de baby tv Le 9/11/2007 http://www.babytvchannel.fr/view_article.aspx?l=1&i=53&si=42

Grande-Bretagne, il y a un manque de services de gardiennage et aucune prise en charge sociale des petits par le biais de crèches ou d'autres lieux de socialisation en présence des adultes. Des chaînes comme Babyfirst viennent pallier ce déficit de services publics par une réponse commerciale. Accepter de telles chaînes en France, pays riche et envié pour son soutien à la petite enfance et à la liberté de travail de la femme/mère, risque d'affaiblir ces services. Est-ce ce que nous voulons ?

Pour une politique média en direction de la petite enfance

Ces chaînes viennent s'inscrire dans l'offre télévisuelle pour les enfants. Celle-ci est déjà très abondante. Avec 17 chaînes disponibles en France (contre 9 en Allemagne), les enfants ne manquaient donc pourtant pas de chaînes de télévision. Vers 2-3 ans les plus jeunes disposent déjà de chaînes comme Tiji, Playhouse Disney, Piwi. Ce qui frappe dans cette offre c'est l'absence d'engagement fort du service public. A la différence du Royaume Uni et de l'Allemagne, la France ne s'est pas dotée de chaînes publiques sans publicité à destination des enfants. Ceci est un point important, car l'on pourrait attendre d'une telle offre publique des critères de qualité, garantis par un cahier des charges, qui font défaut aujourd'hui dans l'offre proposée par le secteur privé commercial. L'on peut citer par exemple, la protection des jeunes enfants de tout l'univers marchand de la publicité et une diversification des genres. Les images dont les enfants ont besoin pour nourrir leur compréhension du monde ce ne sont pas que des dessins animés mais aussi de la fiction, des documentaires, des premières situations d'éducation critique des images et des médias, des univers interculturels plus riches, une place à des émissions d'univers culturels français ou francophone, voire européen mais pas uniquement américains. A cet âge, comme par la suite, il est important de leur proposer une offre culturelle diversifiée qui fasse une part importante sinon majoritaire à la culture francophone.

La place des images et des médias dans l'univers des jeunes enfants doit faire partie d'une réflexion d'ensemble situant la pertinence de certains de ces médias et de leurs contextes d'usage, en fonction des âges des enfants. C'est ainsi que l'on peut préférer proposer des programmes préenregistrés sur DVD, de durée limitée, qui offre une alternative à ces flux d'images 24h sur 24, comme le suggèrent les pédopsychiatres et psychologues (cf. pétition TISSERON, DELION, DUVAL).

Au-delà, c'est dans le cadre d'une éducation aux médias, tout au long de la vie, aussi bien pour les enfants qu'en relation avec leurs parents, que doit être réfléchi toute politique pluri-média éditée en direction de l'enfance. Cette politique doit s'inscrire dans une démarche multi-acteurs, en associant les éditeurs et diffuseurs, les pouvoirs publics et les éducateurs. Cette coresponsabilité est la garantie de prendre en compte aussi bien les enjeux éducatifs qu'économiques. Elle a pour fondement éducatif la participation des enfants et des jeunes, leur place dans une société d'acteurs et non de spectateurs du monde. D'où l'enjeu de ne pas mettre les enfants dès leur premier âge dans une relation de dépendance et de passivité face aux écrans. (Voir le texte du CIEM « Les jeunes et les médias, au-delà d'un enjeu d'éducation, un enjeu de société majeur » sur le site www.collectifciem.org). Cette éducation aux médias est nécessairement plurimédias, elle s'inscrit dans un projet d'émancipation et d'expression des enfants et des jeunes. Elle doit dépasser la seule vision technologique et s'inscrire dans une éducation critique et citoyenne à la consommation. Elle fait référence aux droits de l'enfant et en particulier au premier de ces droits, le droit d'être éduqué, qui est aussi le premier devoir de l'adulte : le devoir d'éduquer (cf. texte de Philippe Meirieu « Alerte les bébés... »

http://www.capcanal.com/capcanal/sections/fr/une/coups_de_gueule/alertez_les_bebes.../).